

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2957

19 décembre 2007

SOMMAIRE

BGP Courtage S.A.	141919	G-Lux S.A.	141928
Blackfriars Real Estate S.à r.l.	141892	Goldman Sachs Developing Markets S.à r.l.	141920
Boats Caravela (Luxembourg) S.A.	141892	Hébergement et Santé S.A.	141936
CAL Courtage S.A.	141919	Infotel S.A.	141936
Calisco Luxembourg S.A.	141936	Invensys European Holdings S.à r.l.	141892
CapitalatWork Umbrella Fund	141934	MPC Global Maritime Opportunities S.A., SICAV-SIF	141916
Capital @ Work Umbrella Fund	141934	NA International S.A.	141906
Clervaux Participations S.A.	141891	Nicori S.A.	141905
CodexOnline S.A.	141916	Pasie S.A.	141891
CodexOnline S.A.	141894	Prince Charles S.à r.l.	141890
CodexOnline S.A.	141894	Prodimm Invest	141933
Company Services S.A.	141890	Publicis Graphics Group Holding S.A. ...	141890
Dano S.A.	141893	Quechua Invest S.A.	141892
Dipco S.A.	141936	Resins & Composites S.A.	141890
Envoy Holding S.A.	141891	S.I. GROUP Luxembourg S.A.	141920
EuroProp (EMC) S.A.	141916	Sloane Investments S.A.	141893
Filling Station S.A.	141893	VGC (Funding) Holdings Sàrl	141933
Finance Events S.A.	141891	Vicky Invest S.A.	141893
FlexBox Self Storage Holdings S.à r.l. ...	141894		
Geoson S.à r.l.	141904		

Publicis Graphics Group Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 32.500.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2007.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.
Signature

Référence de publication: 2007141137/3560/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2007, réf. LSO-CK05964. - Reçu 56 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070164178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2007.

Prince Charles S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 239, Val des Bons Malades.
R.C.S. Luxembourg B 94.094.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2007.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.
Signature

Référence de publication: 2007141138/3560/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2007, réf. LSO-CK05962. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070164180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2007.

Company Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 74.292.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007141133/4181/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2007, réf. LSO-CK02710. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070164231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2007.

Resins & Composites S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 99.676.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007141132/4181/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2007, réf. LSO-CK02713. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070164229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2007.

Pasie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 35.490.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2007.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.
Signature

Référence de publication: 2007141139/3560/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2007, réf. LSO-CK05961. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070164183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2007.

Clervaux Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18, rue Michel Rodange.
R.C.S. Luxembourg B 72.188.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2007.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.
Signature

Référence de publication: 2007141144/3560/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2007, réf. LSO-CK05956. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070164193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2007.

Finance Events S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 116.939.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2007141154/1267/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2007, réf. LSO-CK08309. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070164159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2007.

Envoy Holding S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.
R.C.S. Luxembourg B 35.338.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2007141158/1267/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2007, réf. LSO-CK08313. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070164162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2007.

Boats Caravela (Luxembourg) S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 53.479.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2007.

BOATS CARAVELA (LUXEMBOURG) S.A., en liquidation volontaire
FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Liquidateur
Signatures

Référence de publication: 2007141210/683/17.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2007, réf. LSO-CK07210. - Reçu 46 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070164484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2007.

Invensys European Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 341.705.296,66.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.
R.C.S. Luxembourg B 65.165.

Le bilan au 31 mars 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007141180/280/13.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2007, réf. LSO-CK06957. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070163802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2007.

Blackfriars Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 24, rue Jean l'Aveugle.
R.C.S. Luxembourg B 100.066.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007141164/520/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2007, réf. LSO-CK07462. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070163808) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2007.

Quechua Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 113.760.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007141177/768/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2007, réf. LSO-CK04667. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070163801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2007.

Sloane Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 70.086.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2007.

SLOANE INVESTMENTS S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur

Signatures

Référence de publication: 2007141217/683/17.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2007, réf. LSO-CK07131. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070164486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2007.

Filling Station S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 61.585.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A. / VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures / Signatures

Référence de publication: 2007141172/695/13.

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2007, réf. LSO-CK07956. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070163797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2007.

Vicky Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 113.403.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007141245/6312/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2007, réf. LSO-CK07162. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070164313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2007.

Dano S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, rue des Trois Cantons.
R.C.S. Luxembourg B 72.673.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2007.

M. Soutiran.

Référence de publication: 2007141188/5472/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2007, réf. LSO-CK07370. - Reçu 91 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070164151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2007.

CodexOnline S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 36, rue de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 74.976.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007142160/8047/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2007, réf. LSO-CI03044. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070161296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2007.

CodexOnline S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 36, rue de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 74.976.

Le bilan au 31 décembre 2000 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007142157/8047/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2007, réf. LSO-CI03025. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070161290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2007.

FlexBox Self Storage Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.
R.C.S. Luxembourg B 133.807.

STATUTES

In the year two thousand seven, on the twenty-ninth day of October.

Before Maître Joëlle Baden, notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1) PLAINFIELD LUXEMBOURG S.à r.l., a public limited liability company organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 22, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, in process of registration with the Luxembourg Trade and Companies Register,

here represented by Mr Frank Stolz-Page, private employee, with professional address at 17, rue des Bains, L-1212 Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal with power of substitution given in Luxembourg, on October 5 respectively on October 29, 2007; and,

2) GMLF SELF STORAGE LLC, a Delaware limited liability company, having its registered office at 3411 Silver Side Road, Rodney Building #104, Wilmington, New Castle, Delaware 19810, United States of America,

here represented by Mr Frank Stolz-Page, prenamed,

by virtue of a proxy under private seal with power of substitution given in New York and Luxembourg, on October 3 respectively on October 29, 2007; and,

3) FWM SELF STORAGE LLC, a Delaware Limited Liability Company, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, United States of America,

here represented by Mr Frank Stolz-Page, prenamed, by virtue of a proxy under private seal with power of substitution given in New York and Luxembourg, on October 2 respectively on October 29, 2007.

The said proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be registered at the same time.

The appearing parties, represented as stated here-above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which they hereby incorporate:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name FlexBox SELF STORAGE HOLDINGS S.à r.l. (hereafter the Company), which shall be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent as determined in the sole discretion of the manager(s) and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the administration, management, control and development of such participations. The Company may in particular acquire by way of subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and/or other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and/or other debt instruments and more generally any securities and/or financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further make direct or indirect real estate investments and more specifically such activity includes the acquisition, management, development and sale, for its own account or for the account of its subsidiaries, of real properties wherever they may be located. The Company may also invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies or persons and the Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company or person, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person, in each case to the extent those activities are not considered as regulated activities of the financial sector.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may generally carry out any operations and transactions, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the shareholders of the Company adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

4.3. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is set at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by one million two hundred fifty thousand (1,250,000) shares in registered form having a par value of one eurocent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is recognized per share. Joint co-owners must appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders.

The transfer of shares (inter vivos) to non- shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation**Art. 7. Board of managers.**

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by unanimous vote of the shareholders which set the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager (s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed for cause by unanimous vote of the shareholders.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, whether shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company or in accordance with article 10.1 of the Articles.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so require or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing, whether in original, by telefax, e-mail, telegram or telex, another manager as his proxy. A manager may also appoint another manager as his proxy by phone, such appointment to be confirmed in writing subsequently.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by a majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, and hear and speak to, each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by an original or by telegram, telex, facsimile or e-mail.

Art. 10. Representation.

10.1. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the signature of the single manager, or, in case the Company is managed by a board of managers, by the joint signatures of any two managers of the Company.

10.2. The Company shall furthermore be bound towards third parties by the joint or single signature of any person to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 of these Articles and within the limits of such power.

Art. 11. Liability of the managers.

11.1. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

11.2. To the extent permissible under Luxembourg law, the managers and other officers of the Company, as well as those persons to whom signatory powers have been validly delegated in accordance with article 8.2 of these Articles, shall be indemnified out of the assets of the Company against all costs, charges, losses, damages and expenses incurred or sustained by them in connection with any actions, claims, suits or proceedings to which they may be made a party by reason of being or having been managers, officers or delegates of the Company, by reason of any transaction carried out by the Company, any contract entered into or any action performed, concurred in, or omitted, in connection with the execution of their duties save for liabilities and expenses arising from their gross negligence or willful default, in each case without prejudice to any other rights to which such persons may be entitled.

11.3. To the extent permissible under Luxembourg law and except as provided for in article 59 paragraph 2 of the Law, a manager shall not be responsible for the acts, neglects or defaults of the other managers, or for any loss or damage caused by an error of judgment or oversight on their part, or for any other loss, damage or misfortune whatsoever which shall occur in the performance of their duties, except if the same results from or through his gross negligence or willful default.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and voting rights.

12.1. Without prejudice to articles 12.2 and 12.4 of these Articles, resolutions of the shareholders shall be adopted at general meetings.

12.2. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution. The shareholders shall be consulted in writing in accordance with article 13.2 of these Articles and shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by an original or by telegram, telex, facsimile or e-mail.

12.3. Each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding. Each share is entitled to one vote.

12.4. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders. The decisions of the single shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

Art. 13. Notices, quorum, majority and voting proceedings.

13.1. The shareholders may be convened or consulted by any manager of the Company. The single manager, or as the case may be, the board of managers must convene or consult the shareholders following the request of shareholders representing more than one-half of the share capital of the Company.

13.2. The shareholders shall be convened or consulted in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail.

13.3. Written notice of any meeting of the shareholders shall be given to all shareholders at least 8 (eight) days in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting.

13.4. Meetings of the shareholders of the Company shall be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meetings.

13.5. If all the shareholders of the Company are present or represented at a meeting of the shareholders of the Company, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

13.6. A shareholder may act at any meeting of the shareholders of the Company by appointing another person (who need not be a shareholder) as his proxy in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail.

13.7. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than one-half of the share capital of the Company. If this figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the shareholders shall be convened or consulted a second time by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

13.8. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority (in number) of the shareholders owning at least three quarters of the share capital of the Company. However, in no case may the majority oblige any of the shareholders to increase his participation in the Company.

13.9. The shareholders can only change the nationality of the Company by unanimous vote.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year and annual general meeting.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December of such year.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, auditor(s) (if any) and shareholders of the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

14.4. If there are more than twenty-five shareholders, the annual general meeting of the shareholders shall be held at the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice, on the third Monday of June of each year at 10.00 a.m. and if such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

14.5. If there are not more than twenty-five shareholders, the annual general meeting of the shareholders shall be held at such place and time as may be specified in the convening notice of the meeting which shall take place within the time limit set forth by the Law.

Art. 15. Statutory/External auditor.

15.1. If there are more than twenty-five shareholders, the operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes).

15.2. To the extent required by Law, the operations of the Company shall be supervised by one or several external auditors (réviseurs d'entreprises).

15.3. The statutory/external auditor(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

15.4. The statutory/external auditor(s) will be appointed by the general meeting of shareholders of the Company which will determine their number, their remuneration and the term of their office.

Art. 16. Allocation of Profits.

16.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 of these Articles.

16.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

16.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the shareholders of the Company;

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened; and

(v) should, after the close of the financial year, the amount available for distribution appear to be less than the amount distributed as an interim dividend, the relevant shareholders shall be required to refund the shortfall to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

17.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholders or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

17.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VII. General provision

Reference is made to the provisions of the Law and to any agreement which may be entered into among the shareholders from time to time (if any) for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on December 31, 2007.

Subscription - Payment

Thereupon,

PLAINFIELD LUXEMBOURG S.à r.l., prenamed and represented as stated above, declares to subscribe for 250,000 shares in registered form, with a par value of one eurocent (EUR 0.01) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to two thousand five hundred euro (EUR 2,500.-).

GMLF SELF STORAGE LLC, prenamed and represented as stated above, declares to subscribe for 500,000 shares in registered form, with a par value of one eurocent (EUR 0.01) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to five thousand euro (EUR 5,000.-).

FWM SELF STORAGE LLC, prenamed and represented as stated above, declares to subscribe for 500,000 shares in registered form, with a par value of one eurocent (EUR 0.01) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to five thousand euro (EUR 5,000.-).

The amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately two thousand euro (EUR 2,000.-).

Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholders of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an unlimited period:

- Mr Gian Matteo Lo Faro, manager, with professional address at Chalet Edy, La Clé des Champs, CH-1659 Rougemont, Switzerland;

- Mr Frederick W. McCarthy III, manager, with professional address at 53E 75TH Street, Apt.1A, New York, NY 10021-2741, United States of America;

- Mr Carlo Schneider, consultant, residing at 16, rue des Primevères, L-2351 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, said proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-neuvième jour du mois d'octobre,

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1) PLAINFIELD LUXEMBOURG S.à r.l., une société à responsabilité limitée, avec siège social au 22, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, en cours d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

ici représentée par Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, avec adresse professionnelle au 17, rue des Bains, L-1212 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé avec pouvoir de substitution donnée à Luxembourg, le 5 octobre respectivement le 29 octobre 2007; et,

2) GMLF SELF STORAGE LLC, a Delaware Limited Liability Company, avec siège social au 3411 Silverside Road, Rodney Building # 104, Wilmington, New Castle, Delaware 19810, Etats-Unis d'Amérique,

ici représentée par Monsieur Frank Stolz-Page, préqualifié,

en vertu d'une procuration sous seing privé avec pouvoir de substitution donnée à New York et à Luxembourg, le 3 octobre respectivement le 29 octobre 2007; et,

3) FWM SELF STORAGE LLC, a Delaware Limited Liability Company, avec siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique

ici représentée par Monsieur Frank Stolz-Page, préqualifié,

en vertu d'une procuration sous seing privé avec pouvoir de substitution donnée à New York et à Luxembourg, le 2 octobre respectivement le 29 octobre 2007;

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Les comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination FlexBox SELF STORAGE HOLDINGS S.à r.l. (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (ci-après la Loi), ainsi que par les présent statuts (ci-après les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville (Grand-Duché de Luxembourg). Il peut être transféré dans les limites de la commune par décision du gérant unique, ou le cas échéant, par le conseil de gérance. Le siège social peut également être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance de la Société estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents déterminés à la discrétion du(des) gérant(s), et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et/ou autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et/ou autres instruments de dette, et, en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, le développement, la gestion et le contrôle de toutes sociétés ou entreprises. Elle pourra en outre effectuer directement ou indirectement des investissements immobiliers et plus particulièrement cette activité inclut l'acquisition, la gestion, le développement et la vente, pour son propre compte ou pour le compte de ses filiales, de propriétés immobilières quelque soit le lieu où elles se situent. La Société peut aussi investir dans l'acquisition et gérer un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billet à ordre, obligations et emprunts obligataires et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de participation. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou valeurs de participation, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toutes autres sociétés ou personnes et la Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toutes autres sociétés ou personnes et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toutes autres sociétés ou personnes, dans chaque cas, pour autant que ces activités ne constituent pas des activités réglementées du secteur financier.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue de leur gestion efficace, en ce compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut d'une façon générale effectuer toutes les opérations et transactions qui favorisent directement ou indirectement ou se rapportent à son objet.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée illimitée.

4.2. La Société peut être dissoute, à tout moment, par une résolution des associés de la Société adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

4.3. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital social - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales sous forme nominative ayant une valeur nominale de un euro cent (EUR 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par résolution des associés adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

La cession de parts sociales (inter vivos) à des non associés est soumise à l'accord préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

Une cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle a été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec l'article 1690 du code civil.

Pour toutes les autres questions, il est fait référence aux articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi et peut être consulté par chaque associé qui le désire.

6.5. La Société peut racheter ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par décision unanime des associés, qui fixeront la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n'est (ne sont) pas nécessairement associé(s).

7.2. Les gérants sont révocables pour cause par décision unanime des associés.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts aux associés seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus d'un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus d'un gérant, par le conseil de gérance de la Société ou conformément à l'article 10.1 des Statuts.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence sera mentionnée dans la convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. Cette convocation écrite n'est pas nécessaire si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés à la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés et avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Il peut aussi être renoncé à la convocation écrite avec l'accord écrit de chaque membre du conseil de gérance de la Société soit en original, soit par télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique. Des convocations écrites séparées ne seront pas exigées pour des réunions se tenant à une heure et à un endroit prévus dans un calendrier préalablement adopté par résolution du conseil de gérance de la Société.

9.4. Tout gérant peut participer à toute réunion du conseil de gérance en nommant par écrit, soit en original ou par téléfax, courrier électronique, télégramme ou télex, un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut également nommer un autre gérant comme son mandataire par téléphone, mais cette nomination devra ensuite être confirmée par écrit.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix exprimées. Les résolutions du conseil de gérance seront consignées dans des procès-verbaux signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent

s'identifier, s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Des résolutions circulaires signées par tous les gérants seront valables et engageront la Société comme si elles avaient été adoptées à une réunion du conseil de gérance dûment convoquée et tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, confirmées en original, par télégramme, telex, facsimile ou courrier électronique.

Art. 10. Représentation.

10.1. La Société sera engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature du gérant unique, ou si la Société est gérée par un conseil de gérance, par la signature conjointe de deux gérants de la Société.

10.2. La Société sera en outre engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou unique de toute personne à qui ce pouvoir de signature a été valablement délégué conformément à l'article 8.2 des Statuts et dans les limites de ce pouvoir.

Art. 11. Responsabilité des gérants.

11.1. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions applicables de la Loi.

11.2. Dans la mesure permise par le droit luxembourgeois, les gérants et autres fondés de pouvoir de la Société, ainsi que toutes les personnes à qui des pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2 des présents Statuts seront indemnisés par prélèvement sur les actifs de la Société contre tous les coûts, frais, pertes, dommages et dépenses encourus ou supportés par eux en relation avec toutes actions, plaintes, procès ou procédures auxquels ils peuvent être partie en raison de leur statut actuel ou passé de gérants, fondés de pouvoir ou délégués de la Société, en raison de toute transaction effectuée par la Société, tout contrat conclu ou action accomplie, ou omise ou dans laquelle ils ont participé, en relation avec l'exécution de leurs obligations, à l'exception des dommages et dépenses dues à leur faute lourde ou manquement dolosif, dans chaque cas, sans préjudice de tous les autres droits dont ces personnes peuvent jouir.

11.3. Dans la mesure permise par le droit luxembourgeois, et sauf dans les cas prévus à l'article 59 paragraphe 2 de la Loi, un gérant ne sera pas responsable des actes, négligences ou manquements des autres gérants, ou pour toute perte ou tout dommage causés par une erreur de jugement ou inadvertance de leur part, ou pour toute autre perte, dommage ou préjudice quelle qu'il soit qui surviendrait lors de l'exécution de son mandat, sauf si cela résulte de, ou est causé par, une faute lourde ou manquement dolosif lui incombant.

IV. Assemblées générales des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1. Sans préjudice des articles 12.2 et 12.4 des présents Statuts, les résolutions des associés sont adoptées en assemblées générales.

12.2. Si le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire. Les associés seront consultés par écrit conformément à l'article 13.2 des présents Statuts et exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, confirmées en original, par télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique.

12.3. Chaque associé a des droits de vote proportionnellement au nombre de parts détenues par celui-ci. Chaque part sociale donne droit à un vote.

12.4. L'associé unique assume tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'assemblée générale des associés. Les décisions de l'associé unique sont consignées en procès-verbaux ou rédigées par écrit.

Art. 13. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote.

13.1. Les associés peuvent être convoqués ou consultés par tout gérant de la Société. Le gérant unique, ou le cas échéant, le conseil de gérance doit convoquer ou consulter les associés à la demande des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

13.2. Les associés sont convoqués ou consultés par écrit, soit en original ou par télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique.

13.3. Une convocation écrite à toute assemblée des associés sera donnée à tous les associés au moins 8 (huit) jours avant la date fixée de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de ces circonstances sera précisée dans la convocation de ladite assemblée.

13.4. Les assemblées des associés de la Société seront tenues aux lieux et heures précisés dans les convocations respectives des assemblées.

13.5. Si tous les associés de la Société sont présents ou représentés à l'assemblée des associés et se considèrent eux-mêmes comme dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra se tenir sans convocation préalable.

13.6. Un associé peut prendre part à toute assemblée générale des associés de la Société en désignant une autre personne comme mandataire (associé ou non) par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique.

13.7. Les décisions collectives ne sont valablement prises que dans la mesure où elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si ce chiffre n'est pas atteint à la première assemblée ou première consultation écrite, les associés seront convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

13.8. Cependant, les résolutions pour modifier les Statuts ou pour dissoudre et liquider la Société ne peuvent être adoptées que par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois quarts du capital social de la Société. Cependant, en aucun cas la majorité peut obliger un des associés à augmenter sa participation dans la Société.

13.9. Les associés peuvent changer la nationalité de la Société uniquement par vote unanime.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

14.1. L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance dresse le bilan et le compte de pertes et profits de la Société ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérant(s), auditeur(s) (s'il y en a) et des associés de la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de ces inventaire et bilan au siège social de la Société.

14.4. Si le nombre d'associés dépasse vingt-cinq associés, l'assemblée générale annuelle des associés sera tenue au siège social de la Société ou à tout autre endroit dans la commune du siège social tel que précisé dans la convocation, le troisième lundi du mois de juin à 10h00 du matin et si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le jour ouvrable suivant.

14.5. Si le nombre d'associés ne dépasse pas vingt-cinq associés, l'assemblée générale des associés se tiendra au lieu et heure indiqués dans la convocation respective de l'assemblée.

Art. 15. Commissaire aux comptes / Réviseur d'entreprise.

15.1. Si le nombre d'associés dépasse vingt-cinq associés, les opérations de la Société seront supervisées par un ou plusieurs commissaires aux comptes.

15.2. Dans la mesure requise par la Loi, les opérations de la Société seront supervisées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises.

15.3. Le(s) commissaire(s) aux comptes/réviseur(s) d'entreprises sera (seront) élu(s) pour une durée maximum de 6 ans et sera (seront) rééligibles.

15.4. Le(s) commissaire(s) aux comptes/réviseur(s) d'entreprises sera(seront) nommé(s) par l'assemblée générale des associés de la Société qui déterminera leur nombre, rémunération et la durée de leur mandat.

Art. 16. Affectation des bénéfices.

16.1. Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société seront affectés à la réserve requise par la loi. Cette affectation cessera d'être exigée dès que la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel qu'augmenté ou réduit selon l'article 5 des Statuts.

16.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Elle pourra en particulier allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

16.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) un état des comptes ou un inventaire ou un rapport est établi par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;
- (ii) cet état des comptes, inventaire ou rapport montre que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté par les bénéfices reportés et les réserves distribuables mais réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer des dividendes intérimaires est adoptée par les associés de la Société; et
- (iv) assurance a été obtenue que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés;
- (v) si, après la clôture de l'exercice social, le montant disponible à la distribution apparaît inférieur au montant distribué en tant que dividende intérimaire, les associés seront tenus de reverser la différence à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

17.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, nommés par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération. Sauf disposition contraire prévue par la Loi ou la décision des associés, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus larges pour la réalisation des actifs et du paiement des dettes de la Société.

17.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera distribué aux Associés proportionnellement au nombre d'actions détenues par chaque associé dans la Société.

VII. Dispositions générales

Il est fait référence aux dispositions de la Loi et à tout contrat qui peut être conclu entre les associés de temps à autre (le cas échéant) pour tous les points qui ne font pas l'objet d'une disposition spécifique dans ces présents Statuts.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commencera à la date du présent acte et s'achèvera le 31 décembre 2007.

Souscription et libération

Sur ces faits,

PLAINFIELD LUXEMBOURG S.à r.l., prénommée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à 250.000 actions ordinaires sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro cent (EUR 0,01) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-);

MGLF SELF STORAGE LLC, prénommée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à 500.000 actions ordinaires sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro cent (EUR 0,01) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de cinq mille euros (EUR 5.000,-);

FWM SELF STORAGE LLC, prénommée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à 500.000 actions ordinaires sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro cent (EUR 0,01) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de cinq mille euros (EUR 5.000,-).

Le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant qui le reconnaît expressément.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à deux mille euros (EUR 2.000,-).

Résolutions des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés de la Société, représentés comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social souscrit, prennent les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants pour une durée illimitée:

- Monsieur Gian Matteo Lo Faro, gérant, avec adresse professionnelle à Chalet Edy, La Clé des Champs, 1659 Rougemont, Suisse;

- Monsieur Frederick W. McCarthy III, gérant, avec adresse professionnelle à 53E 75TH Street, Apt.1A, New York, NY 10021-2741, Etats-Unis d'Amérique;

- Monsieur Carlo Schneider, consultant, demeurant au 16, rue des Primevères, L-2351 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête du mandataire des comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergence entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Stolz-Page, J. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2007, LAC/2007/33742. — Reçu 125 euros.

Le Receveur ff. (signé): F. Schneider.

Pour copie conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2007.

J. Baden.

Référence de publication: 2007141557/7241/576.

(070164668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2007.

Geoson S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 22, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 89.716.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

Référence de publication: 2007141163/832/13.

Enregistré à Diekirch, le 23 novembre 2007, réf. DSO-CK00196. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070164025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2007.

Nicori S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 75.962.

L'an deux mille sept, le vingt-cinq septembre.

Par-devant Maître Jean Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme NICORI S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Alex Weber, de résidence à Bascharage, en date du 3 mai 2000, publié au Mémorial C 682 du 21 septembre 2000, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 75.962.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Angela Lippolis, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire et scrutateur Madame Marie-Paule Kohn-Thibo, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le bureau étant ainsi constitué la Présidente expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

a) Modification partielle de l'objet social par l'ajoute d'une nouvelle 2^{ème} phrase avec la teneur suivante «la location courte et longue durée et le leasing de tous genres d'articles, ainsi que le transport (livraison) de tous genres d'articles;» et en conséquence l'article 4.- des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 4. (2^{ème} phrase).**

- la location courte et longue durée et le leasing de tous genres d'articles, ainsi que le transport (livraison) de tous genres d'articles;»

b) Divers.

II.- Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée aux présentes ensemble avec les procurations signées ne varietur par les mandataires et paraphées par les comparants et le notaire.

III.- Il résulte de cette liste de présence que toutes les actions de la société sont représentées à la présente assemblée, de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur son ordre du jour, qui a été communiqué préalablement aux présentes aux actionnaires qui en ont pris connaissance, ce qui est expressément reconnu par respectivement les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés.

IV.- L'assemblée, après avoir reconnu l'exactitude de ce qui précède, prend la résolution suivante à l'unanimité des voix:

Seule et unique résolution

L'assemblée décide de modifier partiellement l'objet social par l'ajoute d'une nouvelle 2^{ème} phrase et en conséquence d'ajouter une nouvelle 2^{ème} phrase à l'article 4.- des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 4. (2^{ème} phrase).**

- la location courte et longue durée et le leasing de tous genres d'articles, ainsi que le transport (livraison) de tous genres d'articles;»

Rien d'autre ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et lecture faite, les membres du bureau ont signé avec le notaire.

Signé: A. Lippolis, M.-P. Thibo, J.-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2007. LAC/2007/29460. — Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2007.

J.-P. Hencks.

Référence de publication: 2007142198/216/50.

(070151700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2007.

NA International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 133.641.

—
STATUTES

In the year two thousand and seven, on the twenty-sixth day of October.

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, who will be the depositary of the present deed.

There appeared:

MACQUARIE AIRPORTS LIMITED (MAL), a company registered under the laws of Bermuda, with registered office at Washington Mall 1, 3rd Floor, 22 Reid Street, Hamilton HM11, Bermuda,

here represented by Mrs. Solange Wolter-Schieres, private employee, residing in Schouweiler, by virtue of proxy under private seal.

The said proxy, signed *in* varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a public limited liability company («société anonyme»), which it forms itself:

Art. 1. Form, Name. There is hereby established by the subscriber and all those who may become owners of the shares hereafter issued a company (the «Company») in the form of a société anonyme, under the name of NA INTERNATIONAL S.A., which will be governed by the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (hereafter the «Law») as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»).

Art. 2. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other equity or debt instruments (convertible or not) of any kind (including but not limited to synthetic securities), and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships.

3.2. The Company may borrow in any form and proceed to the issue of bonds, debentures as well as any other type of equity or debt instruments (convertible or not).

3.3. In a general fashion it may grant, directly or indirectly, assistance to affiliated or group companies (including but not limited to the granting of any type of loan), take any controlling and/or supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

3.4. In particular the Company may enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the property assets (present or future) of the undertaking or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of its affiliated or group companies, or any director, manager or other agent of the Company or any of its affiliated or group companies, within the limits of any applicable law provision.

3.5. The Company may enter into any kind of credit derivative agreements, including but not limited to any type of swap agreements such as swap agreement under which the Company may provide credit protection to swap counterparty, any interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements.

3.6. The Company may further carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on movable property.

3.7. The Company is a corporate taxpayer subject to common tax law and does not fall in the scope of the holding company law of 31st July 1929.

Art. 4. Registered office.

4.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg City. The registered office of the Company may be transferred within the City of Luxembourg by decision of the Board of Directors. Branches or other offices may be established either in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Directors.

4.2. If the Board of Directors considers that political, economic or social events occurred or threaten to occur which are likely to affect the normal activities at the registered office or communications from the registered office with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned

to normal. Such measures will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such provisional transfer of the registered office remain a Luxembourg company.

Art. 5. Capital - Authorised Capital - Shares and Share Certificates.

5.1. Capital

The subscribed capital of the Company is set at EUR 31,000.- (thirty-one thousand euros) divided into 24,800 (twenty-four thousand eight hundred) shares all with a par value of EUR 1.25 (one euro twenty-five cents) per share, all fully subscribed and entirely paid-up, divided into:

- (a) 12,400 (twelve thousand four hundred) ordinary shares (the «Ordinary Shares»); and
- (b) 12,400 (twelve thousand four hundred) preference shares (the «Preference Shares»).

Each Share is entitled to one vote. The financial rights attached to the Shares are described in article 14.2 of the Articles.

Each holder of Ordinary Shares is hereafter referred to as a «Ordinary Shareholder» and each holder of Preferential Shares is hereafter referred to as a «Preferential Shareholder», collectively with a Ordinary Shareholder and any holder of Specific Shares (as defined hereafter), a «Shareholder». In case all the Shares are held by one Shareholder, it shall be referred to as the «Sole Shareholder».

5.2. Authorised Capital

5.2.1. Besides and apart from the subscribed capital, the authorised capital of the Company is set at EUR 12,500,000.- (twelve million five hundred thousand euros) to be divided into 10,000,000 (ten million) Shares all with a par value of EUR 1.25 (one euro twenty-five cents) per Share.

5.2.2. The Board of Directors is authorised, during a period of five years, ending on 26 October 2012, to issue convertible debt instruments and/or to increase once or several times the subscribed capital within the limits of the authorised capital, following the conversion of the debt instruments or not, up to a total amount of EUR 12,500,000.- (twelve million five hundred thousand euros) by issuing additional Ordinary Shares or Preference Shares or shares of other classes (the «Specific Shares» and, together with the Ordinary Shares and the Preference Shares, the «Shares»), the financial rights of which will be determined at the time of the issuance by reference to the net income generated by a given underlying investment. Such increased amount of capital may be subscribed and issued with or without an issue premium, as the Board of Directors may from time to time determine.

5.2.3. The Board of Directors is specially authorised to proceed to such issues without reserving for the existing Shareholders a preferential right to subscribe to the Shares issued.

5.2.4. More specifically the Board of Directors is authorised and empowered to realise any increase of the capital within the limits of the authorised share capital in one or several successive tranches, against payment in cash or in kind, by conversion of claims, integration of reserved profits or in any other manner and to determine the place and date of the issue or the successive issues, the issue price, the terms and conditions of the subscription of and paying up on the new Shares.

5.2.5. The Board of Directors may delegate to any duly authorised Director or officer of the Company, or to any other duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for Shares representing part or all of such increased amount of capital.

Upon cash increase of the share capital of the Company by the Board of Directors within the limits of the authorised share capital, the amount of the authorised share capital specified in Article 5.2.1 of the Articles shall be deemed to be decreased by an amount corresponding to such capital increase. Therefore the amounts specified in Articles 5.1 and 5.2.1 of the Articles will be amended accordingly pursuant to the notarial deed enacting the increase of the share capital under Article 5.2 of the Articles.

5.3. Shares

5.3.1. The Shares shall be in registered form.

5.3.2. The Company shall consider the person in whose name the Shares are registered in the register of shareholders as the full owner of such Shares.

5.3.3. Certificates stating such inscription may be delivered to the Shareholders upon request. Transfer of registered Shares shall be effected by a declaration of transfer inscribed in the register of shareholders, dated and signed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney to act therefore.

Art. 6. Increase of Capital.

6.1. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of the Articles, as prescribed in Article 7 hereof.

6.2. The Company may proceed to the repurchase of its own Shares within the limits set by the Law.

Art. 7. Meetings of Shareholders - General.

7.1. Any regularly constituted meeting of Shareholders of the Company shall represent the entire body of Shareholders of the Company.

The general meeting of Shareholders shall have the widest powers to adopt or ratify any action relating to the Company. In particular, the general meetings of Shareholders shall have competence in all matters where the Board of Directors, in its sole discretion, desires the formal approval of the general meeting of Shareholders.

7.2. Any general meeting shall be convened by means of convene notice sent, to each Shareholder, by any two Directors in compliance with the Law.

7.3. A Shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by fax or telegram or telex.

7.4. Except as otherwise required by Law, resolutions at an annual or ordinary meeting of Shareholders duly convened will be passed by a simple majority of the votes validly casted, regardless of the proportion of the capital represented.

An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be adopted by a two-third majority of the Shareholders validly casted.

However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

7.5. The Board of Directors may determine all other conditions that must be fulfilled by Shareholders for them to take part in any meeting of Shareholders.

7.6. If all of the Shareholders are present or represented at a meeting of Shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the Shareholders may validly waive any convening formalities.

Art. 8. Board of Directors.

8.1. The Company shall be managed by a board of directors (the «Board of Directors») composed of at least three members (each, a «Director», collectively the «Directors»), divided into one or more director of class A (the «A Director») and one or more director of class B (the «B Director»). The Directors need not to be Shareholders of the Company.

8.2. The Directors shall be appointed at the annual general Shareholders' meeting for a period of maximum six years and shall hold office until their successors are elected. They are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of Shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a Director is elected without mention of the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election.

8.3. A Director may be removed with or without cause and replaced at any time by resolution adopted by the Shareholders.

8.4. In the event of one or more vacancies on the Board of Directors because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors must appoint within thirty business days one or more successors to fill such vacancies until the next meeting of Shareholders.

8.5. The Directors shall not be compensated for their services as Director, unless otherwise resolved by the general meeting of Shareholders. The Company shall reimburse the Directors for reasonable expenses incurred in the carrying out of their office, including reasonable travel and living expenses incurred for attending meetings on the board.

Art. 9. Procedures of Meeting of the Board of Directors.

9.1. The Board of Directors may choose from among its members a chairman and a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a Director and who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the Board of Directors and of the Shareholders.

9.2. The Board of Directors shall meet upon call by the chairman or two Directors at the place indicated in the convening notice. The convening notice, containing the agenda, shall be sent by letter (sent by express mail or special courier), telegram, fax, electronic mail to each Directors at least 3 (three) Business Days before the date set for the meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice and in which case notice of at least 24 hours prior to the hour set for such meeting by telefax and/or telegram shall be sufficient. This notice may be waived by the consent in writing or by fax, telegram or electronic mail of each Director. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors. All reasonable efforts will be afforded so that, sufficiently in advance of any meeting of the Board of Directors each Director is provided with a copy of the documents and/or materials to be discussed or passed upon by the Board of Directors at such meeting.

9.3. Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing or by fax, or telegram or electronic mail another Director as his proxy. The use of video conferencing equipment and conference call shall be allowed and the Directors using this technology shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by phone. After deliberation, votes may also be cast in writing or by fax or telegram or telex or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

9.4. The Board of Directors can deliberate or act validly only if at least any two Directors, including one A Director and one B Director, are present at the meeting of the Board of Directors.

9.5. Decisions shall be taken by a majority of the votes of the Directors present or represented at such meeting.

9.6. Resolutions signed by all the members of the Board of Directors shall have the same effect as if as resolutions taken during a meeting.

9.7. For the purposes of the Articles, «Business Day» means any calendar day (other than a Saturday or a Sunday) on which banks are open for business in Luxembourg.

Art. 10. Minutes of Meetings of the Board.

10.1. The resolutions of the Board of Directors shall be recorded in the minutes, to be signed by all the Directors present at the meeting and recorded in the corporate book of the Company.

10.2. Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, by the secretary or by any two Directors.

Art. 11. Powers of the Board.

11.1. The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by Law or by the Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

11.2. The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs, to one of the members of the Board of Directors, being A Director or B Director, who shall be called the managing director. It may also confer all powers and special mandates to any person who need not to be a Director, appoint and dismiss all officers and employees and determine their emoluments.

Art. 12. Binding signature. The Company will be bound by the joint signature of any A Director and any B Director of the Company or by the joint or single signature of any person to whom such signatory power shall have been delegated by the Board of Directors or by any A Director and any B Director of the Company.

Art. 13. Statutory auditor. The operations of the Company shall be supervised by one or more statutory auditors as foreseen by law who need not to be Shareholder. If there is more than one statutory auditor, the statutory auditors shall act as a collegium and form the board of auditors. The statutory auditors shall be appointed by the annual general meeting of Shareholders for a period ending at the date of the next annual general meeting of Shareholders.

Art. 14. Appropriation of profits.

14.1. Legal Reserve

From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such surplus reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

14.2. Dividends

14.2.1. The general meeting of shareholders, upon recommendation of the Board of Directors, shall determine how the annual net profits shall be disposed of and may declare from time to time ordinary dividends without ever exceeding the amounts proposed by the Board of Directors.

14.2.2. Interim dividends may be distributed, subject to the conditions laid down by Law.

14.3. Financial Rights attached to the Shares

14.3.1. To the extent that the Company declares dividend at the end of each financial year, the profit shall be allocated as follows:

- Each Preferential Share shall be entitled to a preferential dividend corresponding to the profit, received or realized by the Company, deriving, directly or indirectly, from the Investment (as defined hereafter);

- the remaining profit shall be allocated between the Ordinary Shareholders in proportion to their interest in the share capital of the Company.

14.3.2. For the purposes of this article, «Investment» means investments made by the Company in any form of equity instrument in any wholly-owned subsidiary incorporated in the Netherlands within the next 12 months.

Art. 15. Dissolution and Liquidation.

15.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles as prescribed in Article 7 hereof.

15.2. In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators named by the meeting of Shareholders affecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

Art. 16. Governing Law. All matters not governed by the Articles shall be determined in accordance with the Law.

Art. 17. Annual General Meeting of Shareholders.

17.1. The annual general meeting of Shareholders shall be held, in accordance with Luxembourg law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting on the Last Friday of June.

17.2. If such day is not a bank business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the Board of Directors, exceptional circumstances so require.

17.3. Other meetings of Shareholders, ordinary and extraordinary, may be held at such place and time as may be specified in the respective notice of meetings. They may be held at the registered office or in any other place.

Art. 18. Accounting year. The accounting year of the Company shall begin on the first day of January and shall terminate on the last day of December of each year.

Transitional dispositions:

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Corporation and shall terminate on the 31st December 2008.

The first annual general meeting of shareholders shall take place in June 2009.

Subscription:

The Articles having thus been established, the parties appearing declare to subscribe the whole capital as follows:

Subscriber	Number Ordinary Shares	Number Preferred Shares	Number Subscribed (in EUR)	% of capital
MACQUARIE AIRPORTS LIMITED, prenamed	12,400	12,400	31,000.-	100 %
Total	12,400	12,400	31,000.-	100 %

All the Shares have been paid up to the extent of cent percent (100%) by payment in cash, so that the amount of EUR 31,000.- (thirty-one thousand euros) is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th 1915 on commercial companies have been observed.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately EUR 1,900.-.

Extraordinary General Meeting

The above named party, representing the entire subscribed capital and considering itself as duly convoked, has immediately passed the following resolutions:

1. The number of Directors is fixed at 4 (four).
2. The following are appointed Directors:

A Directors:

- Mrs Kerrie Mather, born on 20 May 1960 in Sydney (Australia), with professional address at 1, Martin Place, NSW 2000 Sydney (Australia);

- Mr Andrew Cowley, born on 24 May 1963 in Lincoln (England), with professional address at 1, Ropemaker Street, EC2Y 9HD London (United Kingdom);

B Directors:

- Mr. Philippe Salpetier, born on August 9, 1970 in Libramont (Belgium), with professional address at 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg);

- Ms. Florence Gerardy, born on February 16, 1978 in Verviers (Belgium), with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Unless renewed, their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders approving the annual accounts of the year 2012.

3. Has been appointed statutory auditor:

PricewaterhouseCoopers S.à.r.l., having its registered office in Luxembourg, 400, route d'Esch and registered with Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B. 65.477.

Unless renewed, its terms of office will expire after the annual meeting of shareholders approving the annual accounts of the year 2012.

4. The registered office of the Company is established at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt six octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

A comparu:

MACQUARIE AIRPORTS LIMITED (MAL), une société enregistrée sous les lois des Bermudes, avec siège social au Washington Mall 1, 3rd Floor, 22 Reid Street, Hamilton HM11, Les Bermudes,

ici représentée par Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, ès-qualités qu'il agit, a requis du notaire instrumentant qu'il dresse l'acte constitutif d'une société anonyme qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination. Il est ici formé par le souscripteur ci-avant désigné et tous ceux qui deviendront par la suite propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme (la «Société») sous la dénomination de NA INTERNATIONAL S.A., laquelle sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi») ainsi que par les présents statuts (ci-après les «Statuts»).

Art. 2. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. Objet.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre, d'actions, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ou autres instruments de capital ou de dettes (convertibles ou non) de quelque forme que ce soit (notamment des titres de couverture synthétique), et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut en outre prendre des participations dans des sociétés de personnes.

3.2. La Société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations, de reconnaissances de dettes ainsi que tous autres types d'instruments de capital ou de dettes (convertibles ou non).

3.3. D'une façon générale, elle peut accorder une assistance directe ou indirecte aux sociétés affiliées ou aux sociétés du groupe (notamment l'octroi de tout type de prêt), prendre toutes mesures de contrôle et / ou de supervision et accomplir toute opération qui pourrait être utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

3.4. La Société pourra notamment accorder toutes garanties, mettre en gage ou fournir toutes autres formes de sûretés, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge (charge) sur tout ou partie des actifs (présents ou futurs) de l'entreprise, ou par l'une ou l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de toute société apparentée ou du groupe ou de tout administrateur, gérant ou autre mandataire de la Société ou de toute société apparentée ou du groupe, dans les limites de la loi luxembourgeoise.

3.5. La Société pourra conclure toute forme de contrats de crédit dérivés, en ce compris, sans que cela soit restrictif, tout type de contrat de swap, tel que des contrats de swap en vertu desquels la Société fournira une protection de crédit à la contre-partie, tout contrat d'échange sur devises ou taux d'intérêts et tout autre contrat sur des produits dérivés.

3.6. La Société pourra en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière, ainsi que toute transaction sur des biens mobiliers ou immobiliers.

3.7. La Société est assujettie à l'imposition de droit commun et n'entre donc pas dans la sphère de la loi sur les sociétés holding du 31 juillet 1929.

Art. 4. Siège social.

4.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville. Le siège social de la Société pourra être transféré à l'intérieur du la Ville de Luxembourg par décision du Conseil d'Administration. Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision du Conseil d'Administration.

4.2. Lorsque le Conseil d'Administration détermine que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social se sont produits ou sont imminents, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la

communication de ce siège avec l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'au moment où les circonstances seront redevenues complètement normales; de telles mesures temporaires ne changent en rien la nationalité de la Société, qui restera luxembourgeoise malgré le transfert temporaire de son siège statutaire.

Art. 5. Capital - Capital autorisé - Actions et Certificats d'Actions.

5.1. Capital

Le capital souscrit de la Société est fixé à 31.000,- EUR (trente et un mille euros) divisé en 24.800 (vingt-quatre mille huit cents) actions ayant une valeur nominale d'1,25 EUR (un euro vingt-cinq cents) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées, divisées en:

- (a) 12.400 (douze mille quatre cents) actions ordinaires (les «Actions Ordinaires»);
- (b) 12.400 (douze mille quatre cents) actions préférentielles (les «Actions Préférentielles»).

Chaque Action ordinaire donne droit à une voix. Les droits financiers attachés aux Actions sont repris à l'article 14.2 des Statuts.

Chaque détenteur d'Actions Ordinaires sera ci-après dénommé «Actionnaire Ordinaire» et chaque détenteur d'Actions Préférentielles sera ci-après dénommé «Actionnaire Préférentiel», collectivement avec un Actionnaire Préférentiel et tout propriétaire d'Actions Spécifiques, telles que définies ci-après, un «Actionnaire». Au cas où toutes les Actions seraient détenues par un Actionnaire, il sera fait référence à l'«Actionnaire Unique».

5.2. Capital Autorisé

5.2.1. A côté et en sus du capital social souscrit, le capital autorisé de la Société est fixé à 12.500.000,- EUR (douze millions cinq cent mille euros) divisé en 10.000.000,- (dix millions) Actions toutes ayant une valeur nominale d'1,25 EUR (un euro vingt-cinq cents) par Action.

5.2.2. Le Conseil d'Administration est autorisé, pendant une période de cinq ans, prenant fin le 26 octobre 2012, à augmenter une ou plusieurs fois le capital social souscrit dans les limites du capital autorisé, suite à la conversion d'instruments de dettes ou non, d'un montant total de 12.500.000,- EUR (douze millions cinq cent mille euros) par l'émission d'Actions Ordinaires ou d'Actions Préférentielles supplémentaires ou d'actions d'autres classes (les «Actions Spécifiques» et ensemble avec les Actions Ordinaires et les Actions Préférentielles, les «Actions»); les droits financiers de celles-ci seront déterminés au moment de leur émission en référence au revenu net généré par un investissement sous-jacent donné. De telles augmentations de capital peuvent être souscrites et émises avec ou sans prime d'émission, suivant la décision du Conseil d'Administration.

5.2.3. Le Conseil d'Administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions d'Actions sans réserver aux Actionnaires existants un droit préférentiel de souscrire les Actions émises.

5.2.4. Plus particulièrement le Conseil d'Administration est autorisé et dispose du pouvoir de réaliser toute augmentation du capital social endéans les limites du capital social autorisé en une ou plusieurs tranches successives, contre paiement en espèces ou en nature, par conversion de créances, incorporation de réserves ou de toute autre manière et d'arrêter le lieu et la date pour l'émission ou les émissions successives, le prix d'émission, les modalités et conditions de la souscription et de la libération des nouvelles Actions.

5.2.5. Le Conseil d'Administration peut déléguer tout Administrateur ou fondé de pouvoir de la Société, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des Actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Lors d'une augmentation en numéraire du capital de la Société par le Conseil d'Administration dans les limites du capital autorisé, le montant de ce capital autorisé prévu à l'article 5.2.1 des Statuts sera considéré comme diminué d'un montant correspondant à cette augmentation de capital. Ensuite de quoi les montants précisés aux articles 5.1 et 5.2.1 des Statuts seront modifiés conformément au constat notarié actant l'augmentation de capital selon l'article 5.2 des Statuts.

5.3. Actions

5.3.1. Les Actions seront nominatives.

5.3.2. La Société reconnaît les personnes au nom desquelles les Actions sont enregistrées dans le registre des actionnaires comme les pleins propriétaires de ces Actions.

5.3.3. Des certificats d'inscription nominatifs pourront être délivrés aux Actionnaires sur demande. La cession d'Actions nominatives devra être effectuée par une déclaration de cession inscrite au registre des actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par toutes personnes dûment mandatées à cet effet.

Art. 6. Augmentation de capital.

6.1. Le capital de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision des Actionnaires adoptée dans les formes requises pour les modifications des présents Statuts, telles que prévues à l'Article 7 ci-après.

6.2. La Société peut procéder au rachat de ses propres Actions sous les conditions prévues par la Loi.

Art. 7. Assemblées des Actionnaires - Général.

7.1. Chaque assemblée des Actionnaires de la Société, régulièrement constituée, représente l'intégralité des Actionnaires de la Société.

L'assemblée générale des Actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la Société. En particulier, l'assemblée générale des Actionnaires sera compétente dans tous les domaines dans lesquels le Conseil d'Administration, à sa seule discrétion, souhaite une approbation formelle de l'assemblée générale des Actionnaires.

7.2. Toute assemblée générale sera convoquée au moyen d'un avis adressé par deux Administrateurs à chaque Actionnaire conformément à la Loi.

7.3. Un Actionnaire peut agir à toute assemblée des Actionnaires en désignant une autre personne comme mandataire, par écrit, par fax, par télégramme ou par télex.

7.4. Sauf stipulations contraires de la Loi, les décisions prises par l'assemblée générale annuelle ou ordinaire des Actionnaires, dûment convoquée seront prises à la majorité simple des votes valablement exprimés, indépendamment de la proportion du capital représenté.

Une assemblée générale extraordinaire des Actionnaires convoquée aux fins de modifier les Statuts dans toutes ses dispositions ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins du capital est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie une nouvelle assemblée des Actionnaires peut être convoquée, dans les formes prévues par les Statuts ou par la Loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée des Actionnaires délibère valablement quelle que soit la portion du capital représentée. Dans les deux assemblées des Actionnaires, les résolutions pour être valables devront réunir les deux tiers au moins des voix des Actionnaires, valablement exprimés.

Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des Actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des Actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

7.5. Le Conseil d'Administration pourra déterminer toutes les autres conditions qui devront être remplies par les Actionnaires pour pouvoir participer à toute assemblée des Actionnaires.

7.6. Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée des Actionnaires, et s'ils déclarent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, les Actionnaires pourront valablement dispenser de toutes formalités de convocations.

Art. 8. Conseil d'Administration.

8.1. La Société sera administrée par un conseil d'administration (le «Conseil d'Administration») composé de trois membres au moins (chacun, un «Administrateur» ou collectivement les «Administrateurs»), répartis en un ou plusieurs administrateurs de classe A (l'/les «Administrateur(s) A») et un ou plusieurs administrateurs de classe B (l'/les «Administrateur(s) B»). Les Administrateurs n'ont pas besoin d'être Actionnaires de la Société.

8.2. Les Administrateurs seront désignés lors de l'assemblée générale annuelle des Actionnaires pour une période de six ans maximum et resteront en fonction jusqu'à l'élection de leurs successeurs. Ils sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des Actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les Administrateurs élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

8.3. Un Administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif et remplacé à tout moment sur décision adoptée par les Actionnaires.

8.4. En cas de vacance d'un ou plusieurs postes d'Administrateur, pour cause de décès, retraite ou autre, les Administrateurs restants doivent désigner dans les trente jours ouvrables suivants, un ou plusieurs successeurs pour palier ces postes vacants, jusqu'à la prochaine assemblée des Actionnaires.

8.5. Les membres du Conseil d'Administration ne seront pas rémunérés pour leurs services en tant qu'Administrateur, sauf s'il en est décidé autrement par l'assemblée générale des Actionnaires. La Société pourra rembourser aux Administrateurs les dépenses raisonnables survenues lors de l'exécution de leur mandat, y compris les dépenses raisonnables de voyage et de logement survenus lors de la participation à des réunions du Conseil d'Administration.

Art. 9. Modalités de Réunion du Conseil d'Administration.

9.1. Le Conseil d'Administration pourra choisir parmi ses membres, un président et un vice-président. Il pourra aussi choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un Administrateur et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des assemblées générales des Actionnaires.

9.2. Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du président ou de deux Administrateurs au lieu indiqué dans la convocation. La convocation contenant l'agenda doit être envoyée par lettre (courrier express ou courrier spécial), par fax, par télégramme, fax courrier électronique à chaque Administrateur au moins 3 (trois) Jours Ouvrables avant la date prévue de la réunion, sauf dans des circonstances d'urgence, dont la nature devra figurer dans la convocation, il suffira que la convocation soit envoyée au moins 24 heures avant l'heure fixée pour la réunion, par télex, et/ou télégramme. Cette convocation peut être levée par le consentement de chaque Administrateur donné par écrit, par fax, télégramme ou courrier électronique. Une convocation séparée n'est pas requise pour les réunions tenues aux heures et lieux indiqués dans l'emploi du temps préalablement adopté par une décision du Conseil d'Administration. Tout effort raisonnable sera fait pour que chaque Administrateur obtienne suffisamment à l'avance de chaque réunion du Conseil d'Administration une copie des documents et /ou matériaux à discuter et/ou à approuver à cette réunion.

9.3. Chaque Administrateur peut agir à toute réunion du Conseil d'Administration en nommant un autre Administrateur, par écrit, par fax, par télégramme ou par courrier électronique, comme son mandataire. L'utilisation d'équipement pour conférences vidéo et conférences téléphoniques est autorisée et les Administrateurs utilisant ces technologies sont présumés être présents et seront autorisés à voter par vidéo ou par téléphone. Après délibération, les votes pourront aussi être exprimés par écrit, télécopie, télégramme, télex ou par téléphone, dans ce dernier cas le vote doit être confirmé par écrit.

9.4. Le Conseil d'Administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si au moins deux des Administrateurs, en ce compris un Administrateur A et un Administrateur B, sont présents à la réunion du Conseil d'Administration.

9.5. Les décisions seront prises à la majorité des voix des Administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

9.6. Les résolutions signées par tous les membres du Conseil d'Administration auront le même effet que celles prises lors d'une réunion du Conseil d'Administration.

9.7. Dans la perspective des Statuts, «Jours Ouvrables» a pour signification tout jour calendrier (autre que samedi et dimanche) pendant lequel les banques sont ouvertes pour affaires à Luxembourg.

Art. 10. Procès-verbaux des Conseils d'Administration.

10.1. Les résolutions du Conseil d'Administration seront constatées par des procès-verbaux, qui sont signés par tous les Administrateurs présents à la réunion et seront déposées dans les livres de la Société.

10.2. Les copies et extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par le président, par le secrétaire ou par deux des Administrateurs.

Art. 11. Pouvoirs du Conseil d'Administration.

11.1. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration ou de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale, tombent sous la compétence du Conseil d'Administration.

11.2. Le Conseil d'Administration pourra déléguer ses pouvoirs de gestion journalière et les affaires courantes de la Société ainsi que la représentation de la Société dans cette gestion et ces affaires, à un des membres du Conseil d'Administration, Administrateur A ou Administrateur B, qui sera appelé administrateur-délégué. Il pourra en outre conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes, qui n'ont pas besoin d'être Administrateur, afin de nommer et révoquer tous agents et employés et de fixer leurs émoluments.

Art. 12. Signature. La Société est engagée par la signature conjointe de tout Administrateur A et de tout Administrateur B de la Société ou par la signature conjointe ou unique de toute personne à laquelle un tel pouvoir de signature a été délégué par le Conseil d'Administration ou par tout Administrateur A et tout Administrateur B de la Société.

Art. 13. Commissaires aux Comptes. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, tel que prévu par la loi et qui n'ont pas besoin d'être actionnaires. S'il y a plus d'un commissaire aux comptes, les commissaires aux comptes doivent agir en collège et former le conseil des commissaires aux comptes. Les commissaires aux comptes sont nommés par l'assemblée générale annuelle des Actionnaires pour une période se terminant à la prochaine assemblée générale annuelle des Actionnaires.

Art. 14. Affectation des Bénéfices.

14.1. Réserve Légale

Du bénéfice net annuel de la Société, cinq pour cent (5%) seront alloués à la réserve requise par la loi. Ces allocations cesseront d'être obligatoires dès que, et aussi longtemps que, cette réserve atteindra dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société.

14.2. Dividendes

14.2.1. L'assemblée générale des actionnaires, sur recommandation du Conseil d'Administration, déterminera de quelle façon il sera disposé du bénéfice annuel net et pourra déclarer de temps à autre des dividendes ordinaires sans jamais excéder les montants proposés par le Conseil d'Administration.

14.2.2. Des dividendes intermédiaires pourront être distribués, sous réserve des conditions prévues par la Loi.

14.3. Droits financiers attachés aux Actions

14.3.1. Dans le cas où la Société déclare des dividendes à la fin de chaque exercice social, le profit sera attribué comme suit:

- Chaque Action Préférentielle aura droit à un dividende préférentiel correspondant au profit reçu ou réalisé par la Société, dérivant directement ou indirectement de l'Investissement (tel que défini ci-après);

- le solde sera réparti entre les Actionnaires Ordinaires à concurrence de leur participation dans le capital de la Société.

14.3.2. Pour le présent article, «Investissement» a pour signification tous investissements réalisés par la Société sous quelle que forme ce soit d'instrument en capital dans toute filiale détenue à 100% et constituée par la Société endéans les 12 prochains mois.

Art. 15. Dissolution et liquidation.

15.1. La Société pourra être dissoute à tout moment en vertu d'une décision des Actionnaires prise dans les formes requises pour les modifications des Statuts, telles que décrites à l'Article 7 ci-après.

15.2. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des Actionnaires décidant la dissolution, laquelle déterminera en outre leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 16. Loi applicable. Pour tous les points non réglés aux présents Statuts, les parties se réfèrent et se soumettent à la Loi.

Art. 17. Assemblée Générale Annuelle.

17.1. L'assemblée générale annuelle des Actionnaires sera tenue, conformément à la loi luxembourgeoise, au siège social de la Société, ou à tout autre endroit à Luxembourg stipulé dans la convocation, le dernier vendredi du mois de juin à 11 heures.

17.2. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle sera tenue le jour ouvrable bancaire suivant. L'assemblée générale pourra être tenue à l'étranger, si de l'opinion absolue et finale du Conseil d'Administration, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

17.3. D'autres assemblées des Actionnaires, ordinaires ou extraordinaires, pourront être tenues en lieu et place tels que spécifié dans les convocations des assemblées respectives. Elles peuvent être tenues au siège social ou à tout autre lieu.

Art. 18. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le premier jour du mois de janvier et se termine le dernier jour du mois de décembre de chaque année.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commencera à la date de constitution de la Société et prendra fin le 31 Décembre 2008.

La première assemblée générale des actionnaires se tiendra en juin 2009.

Souscription

Les Statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

Souscripteur	Nombre		Montant souscrit (en EUR)	% du capital social
	d'Actions Ordinaires	d'Actions Préférentielles		
MACQUARIE AIRPORTS LIMITED, prénommée	12.400	12.400	31.000,-	100 %
Total	12.400	12.400	31.000,-	100 %

Les Actions ont été intégralement libérées par paiement en espèces, de sorte que la somme de 31.000,- EUR (trente et un mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ 1.900,-.

Assemblée Générale Extraordinaire

Le comparant préqualifié, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqué, a ensuite pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des Administrateurs est fixé à 4 (quatre).
2. Sont nommés Administrateurs:

Administrateurs A:

Madame Kerrie Mather, née le 20 mai 1960 à Sydney (Australie), ayant son adresse professionnelle au 1, Martin Place, NSW 2000 Sydney (Australie); et

Monsieur Andrew Cowley, né le 24 mai 1963 à Lincoln (Angleterre), ayant son adresse professionnelle au 1, Ropemaker Street, EC2Y 9HD Londres, (Royaume-Uni).

Administrateurs B:

- Monsieur Philippe Salpetier, né le 9 août 1970 à Libramont (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);

- Madame Florence Gerardy, née le 16 février 1978 à Verviers (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Sauf renouvellement, leur mandat viendra à expiration lors de la tenue de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes annuels de 2012.

3. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

PricewaterhouseCoopers S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg, 400, route d'Esch et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, sous le numéro B. 65.477.

Sauf renouvellement, son mandat viendra à expiration lors de la tenue de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes annuels de 2012.

4. Le siège social de la Société est fixé au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg; (Grand-Duché de Luxembourg).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Wolter-Schieres, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2007, Relation: LAC/2007/33202. — Reçu 310 euros.

Le Receveur ff. (signé): F. Schneider.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007139157/242/567.

(070161696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2007.

CodexOnline S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 36, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 74.976.

Le bilan au 31 décembre 2001 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007142156/8047/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2007, réf. LSO-CI03028. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070161291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2007.

EuroProp (EMC) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.

R.C.S. Luxembourg B 117.348.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2007.

Pour EuroProp (EMC) Sa

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

Référence de publication: 2007141171/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2007, réf. LSO-CK03040. - Reçu 42 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070163796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2007.

MPC Global Maritime Opportunities S.A., SICAV-SIF, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 130.602.

In the year two thousand and seven, on the eighth day of November.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of MPC GLOBAL MARITIME OPPORTUNITIES S.A. (the «Company»), a public limited company («société anonyme») in the form of an investment company with variable capital qualifying as specialised investment fund («société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé») with its registered office in Luxembourg, incorporated by a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, dated 7 August 2007, which has been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial») number 1866 dated 3 September 2007.

The meeting was opened at 5.30 p.m. under the chairmanship of Mrs. Francis Kass, lawyer, residing in Luxembourg, who appointed as secretary Mrs Britta Weickgenannt, lawyer, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mrs. Sara Schlanstein, lawyer, residing in Luxembourg, by unanimous consent.

After the constitution of the board of the meeting, the Chairman declared and requested the notary to record that:

I. The names of the shareholders present at the meeting or duly represented by proxy, the proxies of the shareholders represented, as well as the number of shares held by each shareholder, are set forth on the attendance list, signed by the shareholders present, the proxies of the shareholders represented, the members of the board of the meeting. The aforesaid attendance list as well as the proxies of the represented shareholders shall remain attached to the present deed and registered therewith.

II. That the agenda of the meeting is the following:

1. Change of the name of the Company to MPC GLOBAL MARITIME OPPORTUNITIES S.A., SICAV-SIF and consequent amendment of article 1 of the articles of incorporation of the Company.

2. Prolongation of the period of time during which the Board of Directors is authorized to issue Shares without reserving to the existing Shareholders a preferential right to subscribe for the Shares to be issued and consequent amendment of article 6 (c) of the articles of incorporation of the Company.

3. Miscellaneous.

III. That the whole corporate capital being present or represented at the present Meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this Meeting, no convening notices were necessary.

IV. Consequently, the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all items of the agenda.

After deliberation the meeting resolves the following by unanimous vote.

First resolution

The meeting resolves to change the name of the Company to MPC GLOBAL MARITIME OPPORTUNITIES S.A., SICAV-SIF. Consequently, the meeting resolves to amend the first paragraph of article 1 of the articles of incorporation of the Company, which shall henceforth read as follows:

«There is hereby established among the subscriber and all those who may become owners of the shares of the Company hereafter issued (the «Shares»), a public limited company (société anonyme, S.A.) in form of an investment company with variable capital qualifying as a specialised investment fund (société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé, SICAV-FIS) under the name of MPC GLOBAL MARITIME OPPORTUNITIES S.A., SICAV-SIF (the «Company»).»

Second resolution

The meeting resolves to prolong the period of time during which the Board of Directors is authorized to issue Shares without reserving to the existing Shareholders a preferential right to subscribe for the Shares to be issued. Consequently, the meeting resolves to amend article 6 (c) of the articles of incorporation of the Company, which shall henceforth read as follows:

«The Board of Directors is authorized to issue, in accordance with Article 9 hereof and the provisions of the Memorandum, an unlimited number of Shares to be created without reserving to the existing Shareholders a preferential right to subscribe for the Shares to be issued until 30 November 2007, and with reserving to the existing Shareholders a preferential right to subscribe for the Shares for any Shares to be issued thereafter.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a German translation; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the German text, the English text shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the meeting, the members of the board of the meeting, all of whom are known to the notary by their names, surnames, civil status and residences, signed together with us, the notary, the present original deed, no shareholder expressing the wish to sign.

Follows the German translation of the foregoing deed:

Im Jahre zweitausendundsieben, den achten November.

Vor uns, Maître Henri Hellinckx, Notar mit dem Amtswohnsitz in Luxembourg.

Wurde eine Außerordentliche Generalversammlung der Aktionäre der MPC GLOBAL MARITIME OPPORTUNITIES S.A. (die «Gesellschaft») abgehalten, einer Aktiengesellschaft («société anonyme») in Form einer Investmentgesellschaft mit variablem Kapital, die sich als spezialisierter Investmentfonds qualifiziert, mit Sitz in Luxemburg, gegründet durch notarielle Urkunde vom 7. August 2007 von Maître Jean-Joseph Wagner, Notar mit dem Amtswohnsitz in Sassenheim, die im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nr. 1866 vom 3. September 2007 veröffentlicht wurde.

Die Versammlung wurde um 17.30 Uhr unter dem Vorsitz von Herrn Francis Kass, Rechtsanwalt, wohnhaft in Luxemburg, eröffnet.

Der Vorsitzende beruft zum Sekretär Frau Britta Weickgenannt, Rechtsanwältin, wohnhaft in Luxemburg.

Die Versammlung wählt einstimmig zum Stimmzähler Frau Sara Schlanstein, Rechtsanwältin, wohnhaft in Luxemburg.

Nach der Bildung des Präsidiums der Versammlung erklärte der Vorsitzende und ersuchte den Notar Folgendes zu beurkunden:

I. Die Namen der in der Versammlung persönlich anwesenden oder rechtsgültig vertretenen Aktionäre, die der Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre sowie die Zahl der Aktien, die von den Aktionären gehalten werden gehen aus der Anwesenheitsliste hervor, welche von den anwesenden Aktionären, den Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre und den Mitgliedern des Präsidiums der Außerordentlichen Generalversammlung unterzeichnet wurde. Die vorgenannte Anwesenheitsliste sowie die rechtsgültig paraphierten Vollmachten der vertretenen Aktionäre bleiben diesem Protokoll beigelegt und werden gemeinsam mit diesem Protokoll registriert.

II. Die Tagesordnung der Außerordentlichen Generalversammlung lautet wie folgt:

1. Änderung des Namens der Gesellschaft in MPC GLOBAL MARITIME OPPORTUNITIES S.A., SICAV-SIF und dementsprechende Änderung von Artikel 1 der Satzung der Gesellschaft.

2. Verlängerung der Zeitperiode in der der Verwaltungsrat Aktien ausgeben kann ohne den bestehenden Aktionären ein vorrangiges Zeichnungsrecht einzuräumen und dementsprechende Änderung von Artikel 6 (c) der Satzung der Gesellschaft.

4.- Verschiedenes.

III. Sämtliche anwesenden und vertretenen Aktionäre, die Ihrerseits das gesamte Kapital der Gesellschaft repräsentieren bekennen sich als ordnungsgemäß zu dieser Außerordentlichen Generalversammlung geladen und erklären, von der Tagesordnung vorab umfassend Kenntnis erlangt zu haben, so dass keine Veröffentlichungen bzw. Verschicken von Einladungen nötig waren.

IV. Folglich die vorliegende Versammlung ordnungsgemäß einberufen wurde und wirksam über alle Tagesordnungspunkte befinden und beschließen kann.

Nach Beratung fasst die Außerordentliche Generalversammlung einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die außerordentliche Generalversammlung beschließt, den Namen der Gesellschaft in MPC GLOBAL MARITIME OPPORTUNITIES S.A., SICAV-SIF zu ändern. Dementsprechend beschließt die außerordentliche Generalversammlung, Artikel 1 Absatz 1 der Satzung der Gesellschaft zu ändern. Dieser lautet künftig wie folgt:

«Zwischen dem Unterzeichneten und allen, welche Inhaber von nachfolgend ausgegebenen Aktien («Aktien») werden, besteht eine Aktiengesellschaft (Société anonyme) in Form einer Investmentgesellschaft mit variablem Kapital als spezialisierter Investmentfonds (Société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé, SICAV-FIS) unter dem Namen MPC GLOBAL MARITIME OPPORTUNITIES S.A., SICAV-SIF (die «Gesellschaft»).»

Zweiter Beschluss

Die außerordentliche Generalversammlung beschließt, die Zeitperiode, in der der Verwaltungsrat Aktien ausgeben kann, ohne den bestehenden Aktionären ein vorrangiges Zeichnungsrecht einzuräumen, zu verlängern. Dementsprechend beschließt die außerordentliche Generalversammlung, Artikel 6 (c) der Satzung der Gesellschaft zu ändern. Dieser lautet künftig wie folgt:

«Der Verwaltungsrat ist berechtigt, in Übereinstimmung mit Artikel 9 dieser Satzung und den Vorschriften des Verkaufsprospekts, eine unbegrenzte Anzahl von Aktien auszugeben ohne den bestehenden Aktionären ein vorrangiges Zeichnungsrecht für Aktien, die bis zum 30. November 2007 ausgegeben werden, einzuräumen. Für nach diesem Zeitpunkt ausgegebene Aktien erhalten die bestehenden Aktionäre ein vorrangiges Zeichnungsrecht.»

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Generalversammlung für geschlossen.

Der unterzeichnete Notar, der die englische Sprache versteht und spricht stellt hiermit fest, dass die vorliegende Urkunde auf Anfrage der Erschienenen in Englisch verfasst wurde, gefolgt von einer deutschen Übersetzung. Auf Anfrage derselben Erschienenen und im Falle von Abweichungen zwischen der deutschen und der englischen Fassung ist die englische Fassung maßgeblich.

Worüber Urkunde aufgenommen wird in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Verlesung des Vorstehenden an die Erschienenen, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen sowie Stand und Wohnort bekannt, haben die Mitglieder des Präsidiums der Außerordentlichen Generalversammlung mit uns,

dem Notar, die vorliegende Original-Urkunde unterzeichnet. Kein Aktionär wünschte diese Original-Urkunde zu unterzeichnen.

Gezeichnet: F. Kass, B. Weickgenannt, S. Schlanstein, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2007, Relation: LAC/2007/35540. — Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): F. Schneider.

Für gleichlautende Kopie, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Luxemburg, den 23. November 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007139175/242/129.

(070162068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2007.

**CAL Courtage S.A., Société Anonyme,
(anc. BGP Courtage S.A.).**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 67.175.

L'an deux mille sept, le vingt-sept septembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BGP COURTAGE S.A., avec siège social à L-2520 Luxembourg, 39 allée Scheffer, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg section B numéro 67.175,

constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 24 novembre 1998, publié au Mémorial C numéro 64 du 3 février 1999.

La séance est ouverte à 15.30 heures sous la présidence de Madame Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, demeurant à Differdange.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Claudia Rouckert, employée privée, demeurant à Rodange.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Silvia Brescia, employée privée, demeurant à Mondrange.

Madame la Présidente expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les trois cent cinquante (350) actions d'une valeur nominale de cent unités de compte européennes (100,-XEU) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente-cinq mille unités de compte européennes (35.000,- XEU) sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1) Modification de la raison sociale de la société de BGP COURTAGE S.A. en CAL COURTAGE et modification afférente de l'article 1^{er} des statuts;

2) Conversion de la devise du capital de XEU en EUROS

Modification afférente de l'article 5 des statuts.

3) Suppression du capital autorisé

4) Divers

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la raison sociale de la société de BGP COURTAGE S.A. en CAL COURTAGE de sorte que l'article premier (1^{er}) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Il existe une société anonyme sous la dénomination de CAL COURTAGE.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de convertir la devise du capital social de trente-cinq mille unités de compte européennes (35.000,- XEU) en trente-cinq mille euros (€ 35.000,-).

Suite à cette décision, le premier alinéa de l'article cinq (5) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

Art. 5. 1^{er} alinéa. Le capital social est fixé à trente-cinq mille euros (€ 35.000,-), représenté par trois cent cinquante (350) actions d'une valeur nominale de cent euros (€ 100,-) chacune.

Troisième résolution

Le capital autorisé créé au moment de la constitution (acte publié le 3 février 1999) ne pouvant plus être réalisé, l'assemblée décide de supprimer les alinéas 3 et suivants de l'article cinq (5) des statuts.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Madame la Présidente lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. Afonso-Da Chao Conde, C. Rouckert, S. Brescia, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Al., le 4 octobre 2007, Relation: EAC/2007/12048. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 15 octobre 2007.

F. Kessler.

Référence de publication: 2007142203/219/59.

(070144762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

S.I. GROUP Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3370 Leudelange, 5, Zoning de Grasbusch.

R.C.S. Luxembourg B 18.321.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

Référence de publication: 2007141160/832/13.

Enregistré à Diekirch, le 23 novembre 2007, réf. DSO-CK00203. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070164012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2007.

Goldman Sachs Developing Markets S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 133.643.

STATUTES

In the year two thousand seven, on the twenty-fourth day of October.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

GOLDMAN SACHS GROUP INC., a corporation organised and existing under the laws of Delaware, duly registered with the Department of State, Division of Corporations of Delaware under number 2923466, having its registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, 19801 Wilmington, Delaware, United States of America;

here represented by Mr. Christophe Cahuzac, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 21 August 2007.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed together with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company («société à responsabilité limitée»), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed between the shareholder(s) and all those who may become owners of the shares issued, a private limited liability company («société à responsabilité limitée») under the name GOLDMAN SACHS DEVELOPING MARKETS S.à r.l (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company shall in particular be appointed as and act as a managing general partner of one or several corporate partnerships limited by shares.

3.2 The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other way, any stock, securities, bonds, debentures, certificates of deposit or other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.3. The Company may borrow in any form except by way of public offer. The Company may issue, by means of private investment, shares, bonds and other securities representing debts or credits. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also grant guarantees and stand security in favour of third parties, to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise issue guarantees over all or over some of its assets.

3.4. The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited duration.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares**Art. 5. Capital.**

5.1 The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares in registered form without a par value, all subscribed and fully paid-up.

5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3 Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

In case of plurality of shareholders, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4 A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5 The Company may redeem its own shares within the limits and in accordance with the conditions set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not be shareholder(s).

7.2 The managers may be dismissed ad nutum.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2 Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the majority of the board of managers.

Art. 9. Procedure.

9.1 The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3 No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5 The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6 Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7 Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation.

10.1 Where the Company is managed by a board of managers, the Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two managers.

10.2 Where the Company has a sole manager, the Company shall be bound towards third parties by the signature of the latter.

10.3 The Company shall also be bound towards third parties by the joint or single signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General Meetings of Shareholders

Art. 12. Powers and voting rights.

12.1 The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2 Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3 Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1 If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the share-

holders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2 Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3 However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual Accounts - Allocation of Profits

Art. 14. Accounting Year.

14.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.

14.2 Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2 The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3 Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole shareholder or the general meeting of shareholders;
- (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VII. General Provision

Art. 17. Applicable Law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.»

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2007.

Subscription - Payment

Thereupon, the appearing party, prenamed and represented as stated here-above, declares to have subscribed to the whole share capital of the Company and to have fully paid up all five hundred (500) shares by contribution in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 1,900.-.

Resolutions of the Sole Partner

Immediately after the incorporation of the Company, the sole partner, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The number of managers is fixed at 3 (three).
2. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:
 - Rosa Vilalobos, Manager, born in Barcelona (Spain) on July 5, 1972, with professional address at 9-11, Grand Rue, L-1661 Luxembourg; and
 - Christophe Cahuzac, General Manager, born in Saint-Mard (Belgium) on October 26, 1972, with professional address at 9-11, Grand Rue, L-1661 Luxembourg.
 - Josephine Mortelliti, Vice President, born in New York (USA) on March 1, 1963, with professional address at 85, Broad Street, New York NY 10004, United States of America.
3. The registered office of the Company is set at 9-11, Grand-rue, L-1661 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-quatre octobre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

GOLDMAN SACHS GROUP INC., une société organisée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, dûment enregistrée auprès du Département d'Etat, Division des Sociétés du Delaware sous le numéro 2923466, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, 19801 Wilmington, Delaware, Etats-Unis d'Amérique;

ici représentée par Monsieur Christophe Cahuzac, juriste, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 31 août 2007.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le représentant de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi ici constituée, dont elle a arrêté les statuts comme suit:

«I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi entre les associés et ceux qui pourront devenir porteurs des parts sociales émises une société à responsabilité limitée sous la dénomination GOLDMAN SACHS DEVELOPING MARKETS S.à.r.l. (ci-après la Société), qui sera régie par le droit luxembourgeois, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) ainsi que par les présents statuts (ci-après les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance de la Société estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise, nonobstant le transfert provisoire de son siège social.

Art. 3. Objet social.

3.1 L'objet de la Société est l'acquisition de participations à Luxembourg ou à l'étranger, dans toute société ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société sera en particulier nommée et agira comme gérant d'une ou de plusieurs sociétés en commandite par actions.

3.2 La Société peut en particulier acquérir par souscription, acquisition et échange ou de toute autre manière que ce soit, toutes actions titres, valeurs mobilières, obligations, certificats de dépôt ou tous autres instruments de dette et plus généralement tous titres et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée quelle qu'elle soit. Elle peut participer à la création, au développement et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut de plus investir dans

l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou autre droit de propriété intellectuelle de toute nature et origine que ce soit.

3.3 La Société peut emprunter de toutes les manières que ce soit, à l'exception de l'offre publique. La Société peut émettre, au moyen de l'investissement privé, des parts sociales, obligations et autres titres représentant des dettes ou des créances. La Société peut prêter des fonds, y inclus le produit de tous emprunts et/ou émission d'instruments de dette à ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société. Elle peut également consentir des garanties et constituer des sûretés en faveur de tiers, afin de garantir ses obligations, les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société. La Société peut de plus gager, transférer, grever ou constituer toutes autres garanties sur tout ou partie de ses actifs.

3.4 La société peut exercer toute activité commerciale, industrielle ou financière qu'elle estime utile à la réalisation de son objet.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative sans valeur nominale, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2 Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3 Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé qui le souhaite.

6.5 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés une résolution de l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n'a (ont) pas besoin d'être associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2 Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par une décision du conseil de gérance prise à la majorité.

Art. 9. Procédure.

9.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2 Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence sera mentionné brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3 La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6 Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7 Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation.

10.1 Lorsque la société est gérée par un conseil de gérance la Société pourra être engagée vis-à-vis de tiers en toutes circonstances les signatures conjointes de deux gérants de la Société.

10.2. Lorsque la Société a un seul gérant, la Société pourra être engagée vis-à-vis des tiers par la signature de ce dernier.

10.3. La Société pourra être également engagée vis-à-vis de tiers par la signature conjointe ou unique de toute personne à qui ce pouvoir de signature a été valablement délégué.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée Générale Des Associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1 L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2 Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3 Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique toute autre personne ou entité comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1 Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3 Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1 L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2 L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3 Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance;
 - (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
 - (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés;
- et
- (iv) il a été établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

Art. 17. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique dans les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2007.

Souscription - Libération

Sur quoi, la partie comparante, prénommée et représentée comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit l'intégralité du capital social de la Société et avoir entièrement libéré les cinq cents (500) parts sociales par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte est évalué à environ EUR 1.900,-.

Résolutions de l'Associé Unique

Aussitôt après la constitution de la Société, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre de gérants est fixé à 3 (trois).
2. Les personnes suivantes sont désignées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:
 - Rosa Vilalobos - Manager, née à Barcelone (Espagne) le 5 juillet 1972, ayant son adresse professionnelle à 9-11, Grand Rue, L-1661 Luxembourg; et
 - Christophe Cahuzac - General Manager, né à Saint-Mard (Belgium) le 26 octobre 1972, ayant son adresse professionnelle à 9-11, Grand Rue, L-1661 Luxembourg.
 - Josephine Mortelliti, Vice-Présidente, née à New York (USA) le 1^{er} mars 1963, ayant son adresse professionnelle à 85, Broad Street, New York NY 10004, Etats-Unis d'Amérique.
3. Le siège social de la Société est établi au 9-11, Grand-rue, L-1661 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Cahuzac, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2007, Relation: LAC/2007/33123. — Reçu 125 euros.

Le Receveur ff. (signé): F. Schneider.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007139155/242/412.

(070161718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2007.

G-Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 133.797.

—
STATUTES

In the year two thousand and seven, on the seventh day of May.

Before Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg-Eich.

There appeared:

The limited liability company GRUNDTVIG INVEST ApS. having its registered office in 8220 Brabrand, Lykkendalsvej 10, Denmark

here represented by Mr Guy Lanners, private employee, residing professionally in Luxembourg by virtue of a proxy given in Mamer on April 25th 2007.

Said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing person, acting as here above stated, and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The said appearing party, duly represented, have established as follows the Articles of Incorporation of a company under the form of a public limited liability company (*société anonyme*), to be organized between themselves:

Title 1. Form, Name, Registered office, Object, Duration, Corporate capital

Art. 1. There is hereby organized public limited liability company (*société anonyme*), the name of which shall be G-LUX S.A.

The said company shall have its registered office in the municipality of Luxembourg.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Directors.

In the event that the Board of Directors determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred, or are imminent, which might impair the normal activities of the Registered office or easy communication between such office and foreign countries, the Registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such temporary measures shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding such temporary transfer of the Registered office, still remains of Luxembourg nationality.

The company shall have an unlimited duration.

Art. 2. The company can make acquisition of interests in any form whatsoever in other Luxembourg or foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or in any other manner of securities of any kinds or of any liquid funds, the management, supervision and development of these interests.

The company may participate in the organization and development of any industrial or trading company and may grant its assistance to such company in the form of loans, guaranties or in any other way.

The company has also as purpose the acquisition, the management, the development by renting out or by any other means and, if applicable, the sale of real estate of any kind, in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

The company may carry out all transactions relating to movable assets or real estate or those being of a financial, industrial, commercial or civil nature, which are directly or indirectly linked to its corporate purpose.

It may achieve its purpose either directly or indirectly, by acting in its own name or for account of a third party, alone or in co-operation with others and carry out any operation which promotes its corporate purpose or the purpose of the companies in which it holds interests.

Generally the company may take any control or supervision measures and carry out any operation which is regarded useful for the achievement of its purpose and its goals.

Art. 3. The corporate capital is fixed at EUR 31,000.- (thirty-one thousand euros) represented by 25,000 (twenty-five thousand) shares of EUR 1.24 (one point twenty-four euros) each.

All the shares shall be in bearer form or in registered form at the Shareholder's request.

The subscribed capital may be increased or reduced by a decision of an extraordinary general meeting of shareholders deliberating in the same manner as for the amendment of the Articles of Incorporation.

The company may redeem its shares within the limits fixed by law.

Title 2. Management and supervision

Art. 4. The company shall be managed by a Board of Directors composed of at least three members who need not be shareholders of the company. Their term of office shall be maximum six years. The directors shall be re-eligible.

Art. 5. With the exception of the acts reserved to the general meeting of shareholders by law or by the Articles of Incorporation, the Board of Directors may perform all acts necessary or useful to the achievement of the purposes of the company. The Board of Directors may not deliberate or act validly unless a majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telefax, or visio conference being permitted.

In case of emergency, the directors may cast their vote by letter, or telefax. Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effects as resolutions adopted at the directors' meetings.

Resolutions of the Board of Directors shall be adopted by majority vote.

Art. 6. The Board of Directors elects a chairman among its members and may delegate all or part of its power relating to the daily management and representation of the company in relation with this management to a director, officer, manager or other agents, being a shareholder or not.

The company shall be bound for daily management decisions by the sole signature of the Board of Director's delegate and for any other decision the collective signature of any two directors is required.

Art. 7. Legal action, as claimant as well as defendant, will be taken in the name of the company by the Board of Directors represented by its chairman or its managing director.

Art. 8. The Board of Directors may decide to pay interim dividends within the limits and conditions fixed by law.

Art. 9. The supervision of the corporation shall be entrusted to one or more auditors, who are appointed for a term not exceeding six years. They shall be re-eligible.

Title 3. General meeting and distribution of profits

Art. 10. The general meeting of the company properly constituted represents the entire body of the shareholders. It has the broadest powers to perform or ratify all acts which concern the company.

Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions. If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without previous convening notices.

The general meeting shall determine the allocation or distribution of the net profits.

Art. 11. The annual meeting of shareholders shall be held on the 1st Wednesday of June at 7.00 p.m. at the registered office or at any other location designated in the convening notices. If said day is a public holiday, the meeting will be held the next following business day.

Art. 12. By a decision of the extraordinary general meeting of the shareholders, all or part of the net profit and the distributable reserves may be assigned to redemption of the stock capital by way of reimbursement at par of all or part of the shares which have to be determined by lot, without reduction of capital. The reimbursed shares are cancelled and replaced by bonus shares which have the same rights as the cancelled shares, with the exception of the right of reimbursement of the assets brought in and of the right to participate at the distribution of a first dividend allocated to non-redeemed shares.

Title 4. Accounting year, Dissolution

Art. 13. The accounting year shall begin on 1st January and end on 31st December of each year.

Art. 14. The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Title 5. General provisions

Art. 15. All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended.

Transitory provision

The first accounting year will start on the date of formation of the Company and will end on December 31, 2007.

Subscription and payment

All the 25.000 (twenty-five thousand) shares have been subscribed as by the sole shareholder GRUNDTVIG INVEST ApS, prenamed, and have been fully paid up in cash so that the amount of EUR 31,000.- (thirty-one thousand euros) are now available to the company, evidence thereof having been given to the notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions set forth in Article 26 of the Law of Trading Companies have been observed and expressly acknowledges their observation.

Estimate of costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever which the company incurs or for which it is liable by reason of its organization amounts to approximately EUR 1,750.-.

Extraordinary general meeting

Here and now the above-named persons, duly represented, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have decided to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have, by unanimous vote, passed the following resolutions:

1) The registered office of the company is at L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

The general meeting authorizes the board of directors to fix at any time a new registered office within the municipality of the registered office.

2) The number of directors is fixed at three and that of the statutory auditor at one.

3) Are appointed as directors:

a) Mr Lars Grundtvig, Businessman, born in Hillerod (Denmark) on November 20,1941, residing at Lykkendalsvej 10, 8220 Brabrand, Denmark.

b) Mr Henrik Grundtvig, Businessman, born in Aarhus (Denmark) on December 1, 1965, residing at Hojrisvej 11B, 8240 Risskov (Danmark)

c) Mr Torben Rasmussen, Businessman, born in Aarhus (Denmark) on March 26,1960, residing at 11, rue Jean Schneider, L-8272 Mamer.

Mr Torben Rasmussen is also elected as Chairman.

4) Is appointed as statutory auditor:

- FIDUCONCEPT S.à r.l, a company having its registered office in L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse (R.C.S. Luxembourg B 38.136.)

5) The mandates of the directors and the auditor shall expire immediately after the annual general meeting of 2012.

6) Mr Torben Rasmussen, prenamed, is appointed as managing director, all powers are delegated to him there to.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, duly represented, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg-Eich, in the Office, on the day named at the beginning of the document.

The document having been read to the appearing party, acting as here above stated, known to the notary by surname, name, civil status and residence, he signed together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le sept mai.

Par-devant Maître Paul Decker notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

A comparu:

1) La société à responsabilité limitée GRUNDTVIG INVEST ApS. Ayant son siège social à DK-8220 Brabrand, Lykkendalsvej 10, (Danmark)

ici représentée par Monsieur Guy Lanners, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée à Mamer, le 25 avril 2007.

Ladite procuration après avoir été signée ne varietur par le comparant, agissant ès-dites qualités et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants présent et représenté ainsi qu'il a été dit, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux comme suit:

Titre 1^{er} . Forme, Dénomination, Siège social, Objet, Durée, Capital social

Art. 1^{er} . Il est formé une société sous la forme d'une société anonyme dont la dénomination sera G-LUX S.A.

Cette société aura son siège social dans la commune de Marner.

Il pourra être créé par simple décision du conseil d'administration des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer le siège social provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La société aura une durée illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières ou de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts.

La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement.

La société a également pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur par location et de toute autre manière et, le cas échéant, la vente d'immeubles de toute nature, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La société pourra généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social. Elle pourra réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et son but.

Art. 3. Le capital social est fixé à 31.000,- EUR (trente et un mille euros) représenté par 25.000 (vingt-cinq mille) actions de 1,24 EUR (un virgule vingt-quatre euros) chacune.

Toutes les actions pourront être au porteur ou nominatives au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

La société pourra procéder au rachat de ses propres actions dans les limites fixées par la loi.

Titre 2. Administration, Surveillance

Art. 4. La société sera administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs seront rééligibles.

Art. 5. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale. Le conseil d'administration ne pourra délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, téléfax, ou visioconférence étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs pourront émettre leur vote par écrit, télégramme, téléfax ou visioconférence. Des décisions prises par écrit, approuvées et signées par tous les administrateurs, produiront effet au même titre que des décisions prises à une réunion du Conseil d'Administration.

Les décisions du conseil d'administration seront prises à la majorité des voix.

Art. 6. Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un président et pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un administrateur, directeur, gérant ou autres agents, actionnaire ou non.

La société sera engagée dans le cadre de la gestion journalière par la signature individuelle du délégué du Conseil d'Administration pour toute autre décision la signature collective de deux administrateurs est requise.

Art. 7. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par le Conseil d'Administration agissant par son président ou un délégué du conseil.

Art. 8. Le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Art. 9. La surveillance de la société sera confiée à un ou plusieurs commissaires; ils seront nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils seront rééligibles.

Titre 3. Assemblée générale et répartition des bénéfices

Art. 10. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne seront pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

L'assemblée générale décidera de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunira de plein droit au siège social ou à tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation, le 1^{er} mercredi de juin à 16.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tout ou partie des bénéfices et réserves autres que ceux que la loi ou les statuts interdisent de distribuer peuvent être affectés à l'amortissement du capital par voie de remboursement au pair de toutes les actions ou d'une partie de celles-ci désignées par tirage au sort, sans que le capital exprimé ne soit réduit. Les titres remboursés sont annulés et remplacés par des actions de jouissance qui bénéficient des mêmes droits que les titres annulés, à l'exclusion du droit au remboursement de l'apport et du droit de participation à la distribution d'un premier dividende attribué aux actions non amorties.

Titre 4. Exercice social, Dissolution

Art. 13. L'année sociale commencera le 1^{er} janvier et finira le 31 décembre de chaque année.

Art. 14. La société pourra être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Titre 5. Disposition générale

Art. 15. La loi du dix août mille neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2007.

Souscription et libération

Toutes les 25.000 (vingt-cinq mille) actions ont été souscrites par l'associée unique GRUNDTVIG INVEST ApS, pré-nommée, et intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) se trouve dès à présent à la disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constataion

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mille neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de 1.750,- EUR.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, représentés ainsi qu'il a été dit, représentant l'intégralité du capital et se reconnaissant dûment convoqués, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

1) L'adresse de la société est fixée au L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

L'assemblée autorise le Conseil d'Administration à fixer en tout temps une nouvelle adresse dans la localité du siège social statutaire.

2) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaire aux comptes à un.

3) Sont nommés administrateurs:

a) M. Lars Grundtvig, Homme d'affaires, né à Hillered (Denmark) le 20 novembre 1941 demeurant à Lykkendalsvej 10, 8220 Brabrand, Denmark.

b) M. Henrik Grundtvig, Homme d'affaires, né à Aarhus (Denmark) le 1^{er} décembre, 1965, demeurant à Hojrisvej 11B, 8240 Risskov (Danmark)

c) M. Torben Rasmussen, Homme d'affaires, né à Aarhus (Denmark) le 26 mars 1960, demeurant à 11, rue Jean Schneider, L-8272 Mamer.

Monsieur Torben Rasmussen est aussi élu en tant que Président du Conseil.

4) Est nommée commissaire aux comptes:

- La société FIDUCONCEPT S.à r.l, avec siège social à L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse (R.C.S. Luxembourg B 38.136.)

5) Les mandats des administrateurs et du commissaire expireront immédiatement après l'assemblée générale statutaire de 2012.

6) Monsieur Torben Rasmussen, préqualifié, est nommé administrateur-délégué, tous pouvoirs lui sont délégués à cet effet.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la requête des comparants, dûment représentés, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, en l'Etude, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite à la personne comparante, agissant ainsi qu'il a dit, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec nous, Notaire, le présent acte.

Signé: G. Lanners, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2007. Relation: LAC/2007/7616. — Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 18 mai 2007.

P. Decker.

Référence de publication: 2007141419/206/274.

(070164450) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2007.

VGC (Funding) Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 103.542.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société tenue à Luxembourg le 14 novembre 2007 que le commissaire aux comptes de la Société, ERNST & YOUNG, Réviseurs d'Entreprises, société anonyme établie au 7, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach a été révoqué avec effet rétroactif au 7 octobre 2004.

Il résulte de décisions du Conseil de Gérance prises le 2 octobre 2007 et le 14 novembre 2007 que la Société transfère son siège social au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg en date effective du 14 novembre 2007.

Madame Angèle Grotz, gérant de la Société, est professionnellement domiciliée au 16, rue Georges Kayser, L-8390 Nospelt. Messieurs Olivier Dorier et Stewart Kam-Cheong, gérants de la Société, sont professionnellement domiciliés à L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activités Syrdall.

Luxembourg, le 16 novembre 2007.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un gérant

Référence de publication: 2007141077/1337/24.

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2007, réf. LSO-CK06373. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070164257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2007.

Prodimmo Invest, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 84.410.

—
L'an deux mille sept, le vingt-sept novembre.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette,

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (ci-après l'«Assemblée Générale») de la société anonyme PRODIMMO INVEST avec siège social à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt, constituée suivant acte reçu par Maître Reginald Neuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 octobre 2001, publié au mémorial C numéro 376 du 7 mars 2002, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 84.410.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Patrick Rochas, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Sabri Soualmia, employé privé, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

L'Assemblée Générale désigne comme scrutateur Monsieur Maurice Houssa, économiste, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

Le Président, le Scrutateur et le Secrétaire constituent le bureau de l'Assemblée Générale (le «Bureau»).

Le Bureau étant ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le Secrétaire, le Scrutateur, et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations paraphées ne varietur resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente Assemblée Générale Extraordinaire, de sorte que l'Assemblée peut valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'Assemblée Générale est le suivant:

1. Dissolution et mise en liquidation de la société;
2. Nomination d'un liquidateur et définition de ses pouvoirs.

IV.- Après avoir délibéré, l'Assemblée Générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

A été nommé liquidateur, la société à responsabilité limitée GESTOR, SOCIETE FIDUCIAIRE, ayant son siège social au 10A, rue Henri M. Schnadt L-2530 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 36.079.

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société lors des opérations de liquidations, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux actionnaires proportionnellement au nombre de leurs actions.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis de la loi coordonnée sur les Sociétés Commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telles partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentés.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du Bureau ont tous signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: P. Rochas, S. Soualmia, M. Houssa, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-Al., le 28 novembre 2007. Relation: EAC/2007/14907. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 30 novembre 2007.

B. Moutrier.

Référence de publication: 2007141536/272/60.

(070164711) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2007.

**CapitalatWork Umbrella Fund, Société d'Investissement à Capital Variable,
(anc. Capital @ Work Umbrella Fund).**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 60.661.

L'an deux mille sept, le douze novembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société d'investissement à capital variable CAPITAL @ WORK UMBRELLA FUND, ayant son siège social à L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch, constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 15 septembre 1997, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 554 du 8 octobre 1997. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant alors de résidence à Mersch, le 24 octobre 2006, publié au Mémorial numéro 2381 du 21 décembre 2006.

L'assemblée est ouverte à 14.00 heures sous la présidence de Madame Stéphanie Kuchly, employée privée, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette, qui nomme comme secrétaire Madame Sabine Ducroux, employée privée, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Armelle Moulin, employée privée, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette.

Le bureau ainsi constitué, la Présidente expose et prie le notaire instrumentant de prendre acte:

I. Que la présente assemblée a été convoquée par des avis contenant l'ordre du jour envoyés aux actionnaires par lettre en date du 9 octobre 2007 et publié au Mémorial, dans le «d'Wort» et dans «la Voix», en date des 9 et 25 octobre 2007.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste a été dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, et elle restera, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumises en même temps aux formalités de l'enregistrement.

III. Qu'il appert de cette liste de présence que sur 6.678.509,327 actions en circulation, 3.015.967,005 actions sont présentes ou représentées à l'assemblée générale extraordinaire.

IV. Une première assemblée générale extraordinaire, convoquée suivant les modalités indiquées dans le procès-verbal de cette assemblée, et ayant le même ordre du jour que la présente assemblée, s'est tenue en date du 5 octobre 2007 et n'a pu délibérer sur l'ordre du jour pour défaut du quorum légal requis.

En vertu de l'article 67 et 67-1 de la loi concernant les sociétés commerciales, la présente assemblée est autorisée à prendre des résolutions indépendamment de la proportion du capital représenté.

V.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- abandonner le symbole «@» dans la dénomination sociale de la Société qui sera redénommée CapitalatWork UMBRELLA FUND, en conséquence modifier l'article 1^{er} des statuts, et mettre à jour, dans l'article 17 la dénomination sociale de CAPITAL @ WORK S.A., et de CAPITAL @ WORK INT'L S.A. qui sont devenues CapitalatWork S.A. et CapitalatWork INT'L S.A.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide d'abandonner le symbole «@» dans la dénomination sociale de la Société qui sera redénommée CapitalatWork UMBRELLA FUND, de modifier l'article 1^{er} des statuts; et mettre à jour, dans l'article 17 la dénomination sociale de CAPITAL @ WORK S.A., et de CAPITAL @ WORK INT'L S.A. qui sont devenues CapitalatWork S.A. et CapitalatWork INT'L S.A.

L'article 1^{er} des statuts aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}.** Il existe entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront actionnaires une société en la forme d'une société anonyme sous le régime d'une société d'investissement à capital variable» sous la dénomination de CapitalatWork UMBRELLA FUND (la «Société»).»

Le dernier alinéa de l'article 17 des statuts aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 17. Dernier alinéa.** Le terme «intérêt personnel» tel qu'il est utilisé dans la phrase précédente, ne s'appliquera pas aux relations ou aux intérêts, positions ou transactions qui pourront exister de quelque manière en rapport avec CapitalatWork S.A. et CapitalatWork INT'L S.A., leurs filiales et sociétés associées ou d'autres sociétés ou entités qui seront déterminées souverainement de temps à autre par le conseil d'administration.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. Kuchly, S. Ducroux, A. Moulin, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2007, Relation: LAC/2007/35554. — Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): F. Schneider.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007139140/242/67.

(070162056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2007.

Infotel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2356 Luxembourg, 53, rue de Pulvermühl.
R.C.S. Luxembourg B 70.608.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007142162/8335/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2007, réf. LSO-CK07274. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070162088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2007.

Calisco Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 45.646.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2007.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Référence de publication: 2007141143/3560/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2007, réf. LSO-CK05957. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070164191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2007.

Hébergement et Santé S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 64.692.

Le bilan au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P.-O. Wurth.

Référence de publication: 2007142235/1089/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2007, réf. LSO-CK07717. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070163251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2007.

Dipco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 79.205.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2007.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Référence de publication: 2007141140/3560/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2007, réf. LSO-CK05960. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070164186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2007.
